

DEC 3

Réf N° DEC3/XIII/21/373

Affaire suivie par : Virginie PACALIN

Tél : 04 76 74 72 34

Mél : virginie.pacalin@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC3/XIII/21/373 du 21 juillet 2021

Arrêté portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE GRENOBLE, session 2021

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe ;

Article 1 : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Responsable de l'administration et du pilotage, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE GRENOBLE, au titre de l'année 2021 :

M.	SANTANA Philippe	MENJSVA – Paris IGESR	Président de jury
M.	CAVE Tanguy	Rectorat – Clermont-Ferrand Secrétaire général	Vice-Président de jury

Mme	DE SAINT- JEAN Stéphanie	Rectorat – Lyon Attachée d'administration hors classe	Experte
-----	--------------------------	--	---------

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Article 3 : Le jury des épreuves d'admission se réunira au rectorat de Grenoble le mardi 31 août 2021.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**La rectrice de l'académie
Hélène Insel**

